

des faits observés. Je ne conteste pas la réalité des communications à distance, des pressentiments, des rêves prémonitoires, des avertissements mystérieux ; ces faits sont établis et indéniables pour des hommes de bonne foi.

Mais je déclare que dans un grand nombre de cas, ces phénomènes sont l'œuvre des anges, comme l'enseigne la Tradition ; il ne faut pas les attribuer à une faculté nouvelle ou inconnue de notre esprit ; cette solution soulèverait d'inextricables difficultés.

Si je suis persuadé que tel jour, à telle heure, à tel endroit, un parent a été victime d'un accident que je ne pouvais pas prévoir : d'une chute de voiture ou de cheval ; d'un crime, d'un coup de foudre, j'y verrai une attention ou un avertissement de la Providence et des anges qui s'intéressent d'une manière si intime à notre vie.

Ma conviction est fondée sur la certitude de l'existence des anges, de leur rôle dans la vie des individus et des nations.

Dans l'explication contraire des partisans de l'action psychique, il faut supposer 1° que le mourant, dans le délire et les angoisses, à cet instant qui sépare la vie et la mort, a oublié ses tortures et porté sur moi toute son attention ; 2° qu'il a fait un grand effort de volonté pour diriger vers moi l'avertissement que j'ai reçu ; 3° qu'il a trouvé à sa disposition des ondes psychiques pour reproduire exactement dans mon imagination arrachée aux préoccupations ordinaires de la vie, la scène dramatique qui vient de se dérouler à une grande distance ; 4° qu'il a pensé à moi seul en concentrant vers moi toute son énergie intellectuelle, puisque seul, à l'exception de ses parents, de ses amis, de ses voisins, j'ai conscience de ce qui vient de se passer ; 5° il faut supposer, enfin, que le mourant n'a pas épuisé tous les efforts de son esprit et de sa volonté dans un appel suprême à ceux qui étaient plus près de lui pour lui porter secours et qu'il a pensé aux absents.

La déposition nécessaire du témoin nous fait défaut.

Un officier reçoit un coup de sabre à la nuque dans un combat et tombe sur le champ de bataille. A cent lieues du théâtre de l'événement, à Paris, rue de Renne, sa mère fait un grand cri : " Mon fils est mort ! " elle tombe évanouie et l'on observe aussitôt sur son cou, derrière la tête, une ligne rouge parfaitement dessinée. J'ai été témoin de ce fait.